



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

lois de finances

Question écrite n° 112407

Texte de la question

Deux parlementaires viennent de rendre public un rapport relatif à la mise en oeuvre de la LOLF. Ils font plusieurs recommandations et préconisent notamment d'inciter les collectivités territoriales à s'engager dans une démarche d'amélioration de la qualité et de la fiabilité de leurs comptes. M. Bruno Bourg-Broc souhaite donc interroger M. le ministre délégué au budget et à la réforme de l'État afin de connaître les perspectives de son action ministérielle s'inspirant de cette proposition.

Texte de la réponse

Dans le cadre de propositions formulées dans leur rapport sur la mise en oeuvre de la LOLF, M. Alain Lambert, sénateur de l'Orne et M. Didier Migaud, député de l'Isère, souhaitent que les collectivités territoriales parviennent à améliorer la qualité et la fiabilité de leurs comptes. Une telle démarche ne peut qu'être approuvée. Ainsi, il a été proposé, dans le cadre de la préparation de la 1re conférence nationale des finances publiques de janvier 2006, de développer de nouveaux ratios assurant une meilleure comparabilité des collectivités locales entre elles. En effet, le perfectionnement des outils et des méthodes comptables est de façon peu contestable un levier puissant d'amélioration de la gestion et de rationalisation des choix de budgétisation. La LOLF, pour ce qui est du ressort de l'État, a prévu les bases de telles méthodes (mise en place d'une comptabilité d'analyse des coûts notamment) et, désormais, nombre de ministères développent des outils propres et réorganisent les services afin de disposer d'une information nouvelle sur la nature des dépenses. Dans le même esprit, la mise en oeuvre par les collectivités territoriales dont les budgets sont les plus importants d'outils internes de contrôle de gestion devrait être de nature à améliorer l'information comptable pouvant déboucher, le cas échéant, sur une certification. Il convient toutefois d'insister sur la nécessaire adaptation de la qualité des instruments et du niveau d'exigence à la taille et aux moyens des collectivités locales considérées.

Données clés

Auteur : [M. Bruno Bourg-Broc](#)

Circonscription : Marne (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 112407

Rubrique : Finances publiques

Ministère interrogé : budget et réforme de l'Etat

Ministère attributaire : budget et réforme de l'Etat

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 décembre 2006, page 12842

Réponse publiée le : 1er mai 2007, page 4083